

Obtenir la certification en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Une communauté indigène obtient la certification FSC avec l'aide de l'OIBT

par
Yati Bun

Directeur exécutif

FPCD

yabun@datec.net.pg

DANS UNE COMMUNAUTÉ rurale en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), les propriétaires indigènes de ressources forestières gèrent ces ressources conformément aux normes de gestion durable des forêts prescrites par le FSC. Les membres de l'Association des propriétaires de ressources forestières de Madang (MFROA) se sont engagés à gérer leurs forêts sous les auspices des normes nationales FSC/PNG, avec l'assistance technique de la Fondation pour le développement des populations et des communautés (FPCD). Ce partenariat a été mis en place en 1997 lorsque la MFROA a demandé à la FPCD de l'aider à gérer ses forêts en mode durable.

La MFROA se compose de propriétaires indigènes des ressources, qui ont subi les effets de la distribution inégale des bénéfices (et parfois de pratiques destructives) de la part des sociétés d'exploitation forestière et ont décidé de développer et gérer leurs propres forêts en adoptant des pratiques de gestion forestière durable. La FPCD est un organisme non gouvernemental local dont le programme principal consiste à encourager la foresterie écologique. Elle aide les propriétaires de ressources à développer leurs forêts en leur fournissant de petites scieries portables. Les bois sciés sont exportés vers des acheteurs en Nouvelle-Zélande sous un label écologique.

C'est dans ce cadre que la FPCD et la MFROA ont collaboré pour doter les membres de la MFROA des aptitudes et des techniques nécessaires. Depuis qu'ils ont commencé à gérer et à développer leurs forêts avec l'assistance de la FPCD, leur mode et leur niveau de vie se sont améliorés. Les recettes de la vente d'éco-bois sont supérieures aux droits de coupe qu'ils reçoivent des sociétés d'exploitation forestière étrangères.

La plupart des forêts qui se trouvent sur les terres des membres de la MFROA ou à proximité sont des forêts secondaires de recrû, précédemment exploitées par des sociétés étrangères. Ces opérations n'ont en général pas apporté de bénéfices à long terme, ou peu, aux propriétaires indigènes des ressources, lesquels n'ont reçu qu'une fraction des revenus produits par ces opérations.

En 2005, la FPCD a élaboré un plan de certification de groupe, intitulé Plan de certification des forêts communautaires indigènes (ICF), en tant que modèle de gestion forestière durable et en vue de permettre aux propriétaires de ressources forestières de PNG d'obtenir une certification. En juin de la même année, la FPCD a chargé un organisme de certification basé aux Etats-Unis (Scientific Certification Systems—scs, accrédité par le FSC) de procéder à une évaluation préliminaire du plan ICF.

L'évaluation était destinée à mettre en évidence les éventuels domaines de non-conformité aux normes du FSC qui pourraient constituer un obstacle à la délivrance d'un certificat de groupe par le FSC. Le contrôleur de scs a signalé certains domaines ou déficiences que les FPCD/MFROA devaient étudier de manière plus approfondie avant de passer à une évaluation définitive. Ces lacunes concernaient une formation technique à dispenser au personnel et aux propriétaires des ressources, la mise à jour des documents et l'élaboration des politiques et des directives de la FPCD relatives à la gestion durable des forêts en fonction des principes et des critères du FSC.

En janvier 2006, conformément à sa Décision 5(xxxiii), l'OIBT a octroyé une aide financière à la FPCD pour remédier aux lacunes et permettre l'évaluation définitive du plan ICF. Cette assistance a permis à la FPCD de conduire un atelier de sensibilisation



Bois certifié: Membres du groupe ICF devant des bois empilés avant d'être classés et exportés. Photo: Y. Bun

aux questions sexospécifiques et deux ateliers de formation en matière de premiers soins pour le personnel de la FPCD et les membres de la MFROA, et d'acquérir également le matériel de protection pour les opérateurs de scies à chaîne et de scieries. Une base de données a été créée et les politiques de gestion forestière ont aussi été développées et actualisées. Les membres de la MFROA étaient donc prêts à se soumettre à l'évaluation définitive du processus de certification FSC grâce à un travail de sensibilisation et de diffusion d'informations.

L'évaluation définitive a été effectuée par scs en juin 2006 avec le concours d'un consultant local. Elle comportait l'examen de documents, la consultation des parties prenantes et des visites sur le terrain. Les inspecteurs de scs se sont rendus auprès de membres du groupe ICF dans les villages d'Uya, Aronis, Jobtor et Malas à Madang, ils ont interviewé des propriétaires de ressources locaux et contrôlé les opérations de la FPCD dans le domaine de la gestion forestière durable. Les personnels de la FPCD et de la MFROA ont également été interviewés et les documents de la FPCD relatifs à la gestion et la mise en valeur des forêts ont été passés en revue. Des entretiens avec des acteurs de divers organismes gouvernementaux et de la société civile, à savoir l'administration chargée des forêts de PNG, Nature Conservancy, le WWF, FORCERT, et le programme de foresterie écologique de l'UE ont également eu lieu.

L'évaluation définitive a fait ressortir 12 domaines exigeant des mesures correctives, dont les trois principales devaient être prises avant la délivrance d'un certificat de groupe. Les neuf autres devaient être prises au cours des 12 mois suivants. Les trois mesures principales ont été prises dans les 6 mois qui ont suivi l'évaluation et les travaux concernant les neuf autres sont en cours.

En mai 2007, un certificat de groupe FSC a été délivré à la FPCD par scs. La FPCD peut dès lors clairement démontrer la gestion durable des forêts dans ce secteur. La certification FSC a également beaucoup contribué aux objectifs de la FPCD, à savoir d'améliorer les conditions de vie du peuple autochtone de PNG par le biais de la mise en valeur durable des forêts. Le certificat de groupe permettra aux membres de la MFROA d'obtenir des prix plus élevés pour le bois qu'ils exportent, tout en continuant de tirer leurs moyens d'existence essentiels de la forêt.

Des détails sur les travaux bénéficiant du soutien de l'OIBT sont disponibles sur le site eimi@itto.or.jp